



N° 62F0026MIF au catalogue — N° 005

ISSN: 1708-8887

ISBN: 0-662-74589-2

Document de recherche

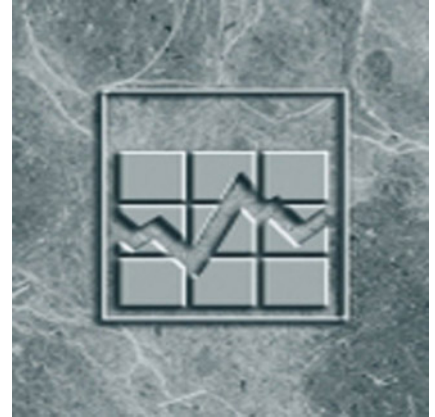
Série de documents de recherche sur les dépenses des ménages

Indexation en dollars constants des données sur les dépenses tirées de l'Enquête sur les dépenses des ménages

par Bradley Snider

Division de la statistique du revenu
Immeuble Jean-Talon, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone: 613 951-7355



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division de la statistique du revenu, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (613) 951-7355; (888) 297-7355: revenu@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 62F0026MIF au catalogue est disponible gratuitement. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Nos produits et services.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada
Division de la statistique du revenu

Série de documents de recherche sur les dépenses des ménages

Indexation en dollars constants des données sur les dépenses tirées de l'Enquête sur les dépenses des ménages

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2005

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juillet 2005

N° 62F0026MIF2005005

ISSN: 1708-8887
ISBN: 0-662-74589-2

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 62F0026MIE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

Résumé à l'intention de la direction	5
Contexte	7
Indexation en dollars constants : Quel est l'objectif visé?	7
Méthode de l'indexation particulière	8
Méthode d'ajustement en fonction de l'inflation	9
Exemple des deux méthodes sur des données de l'EDM	10
Exemple utilisant la Méthode de l'indexation particulière	11
Exemple utilisant la Méthode d'ajustement en fonction de l'inflation	12
Données sur les dépenses au niveau provincial	14
Recommandations	16
Annexe 1 Révision des travaux antérieurs	18
Annexe 2 Comparaison détaillée entre les indices des prix disponibles et les catégories de dépenses de l'EDM	20
Annexe 3 Pratiques internationales	27
Annexe 4 Calculs détaillés pour obtenir des chiffres en dollars constants	29
Annexe 5 Comparaison des résultats des deux méthodes	32
Références	35

Résumé à l'intention de la direction

On a proposé à maintes reprises au fil des années que l'Enquête sur les dépenses des familles (EDF) et son successeur, l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM), soient préparées de façon à présenter des séries chronologiques et des comparaisons comportant des chiffres en dollars constants (Champion, 1995, p. 69). Il serait ainsi possible de comparer les dépenses des consommateurs au fil du temps en fonction d'une base de prix constants et donc d'éviter de faire des comparaisons au moyen de l'Indice des prix à la consommation pour déterminer comment le changement des dépenses se distingue de l'inflation.

Le présent document de consultation passe en revue les recherches déjà menées sur ce sujet ainsi que les deux méthodes principales de conversion des données des enquêtes sur les dépenses en dollars constants. Il vise à montrer aux parties intéressées comment les deux méthodes diffèrent sur le plan de la complexité de leur mise en œuvre et de leur interprétation. Nous invitons les lecteurs intéressés à commenter la valeur relative des approches.

La plupart des études antérieures menées ici, à Statistique Canada, sur l'utilisation de dollars constants dans les enquêtes sur les dépenses (Champion, 1995; Genest-Laplante, 1999; Poon, 2001) ont mis l'accent sur la méthode permettant de convertir en dollars constants chaque série chronologique des catégories de dépenses en utilisant un indice des prix correspondant à chaque catégorie. Cette approche a toujours échoué en raison de l'impossibilité de trouver un indice pertinent pour chaque catégorie. Bien que cette approche soit utile en ce qui a trait au Système de comptabilité nationale, dans le contexte des dépenses ménagères, il arrive souvent qu'il y ait des contradictions entre les définitions des indices des prix et des catégories de dépenses, ou que l'indice pertinent soit non disponible, voire indéfinissable. Pour cette raison, il n'y a pas eu de progrès réels dans la publication de ces données.

Ce document de consultation avance qu'il y a des problèmes supplémentaires liés à l'utilisation de la méthodologie standard du dollar constant dans le cadre d'une enquête sur les dépenses des ménages autres que celui de trouver un indice défini convenablement. Cette méthode ne conserve pas le rang des postes budgétaires. Il en est de même pour le pourcentage du budget auquel correspondent ces postes. Ce qui importe davantage, c'est que la tendance des séries chronologiques en dollars constants qui en découle peut être trompeuse en ce qui concerne les budgets des ménages.

La méthode proposée comme substitut consiste à produire des séries chronologiques des dépenses des ménages en dollars « ajustés en fonction de l'inflation ». Elle utilise l'indice d'ensemble à l'échelle du Canada de l'Indice des prix à la consommation pour ajuster toutes les données de dépense. Cette technique d'ajustement conserve les rangs des postes budgétaires et les pourcentages de dépenses auxquels ils correspondent. Cette méthode est également relativement simple et facile à comprendre et à utiliser, et elle ne nécessite pas la recherche et le calcul de nouveaux indices spéciaux. On peut l'utiliser facilement à des niveaux agrégés ou détaillés sans complications

excessives. C'est la méthode qu'utilise déjà l'«Office of National Statistics» du Royaume-Uni. On propose l'indice d'ensemble à l'échelle du Canada de l'Indice des prix à la consommation puisque, bien qu'on puisse utiliser les indices d'ensemble provinciaux, il n'existe actuellement aucun indice entièrement approprié pour les trois territoires.

Contexte

L'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) est une enquête annuelle, menée auprès des ménages privés, au cours de laquelle on recueille des renseignements détaillés sur les dépenses annuelles en biens et services de consommation et en équipement ménager, ainsi que sur les changements au chapitre de l'actif et du passif des ménages. Elle sert à mesurer les dépenses de consommation en tant que partie intégrante du Système de comptabilité nationale, à mesurer le niveau de vie des différents ménages et à mettre à jour, périodiquement, les pondérations de l'Indice des prix à la consommation. Ainsi, un des buts principaux de l'enquête est l'estimation de la portion du budget des ménages qui est réservée à l'achat de différents produits et services.

On a mené l'EDM pour la première fois en 1998 pour l'année de référence 1997. Elle a remplacé l'Enquête sur les dépenses des familles (EDF) qui, avant 1998, était habituellement menée tous les deux à cinq ans depuis les années 1960 pour mesurer le niveau de vie des ménages et, au besoin, permettre une mise à jour des pondérations de l'Indice des prix à la consommation. Les données de l'Enquête sur les dépenses des ménages sont publiées en dollars courants, tout comme l'étaient celles de l'EDF. On suggère parfois qu'il serait désirable d'effectuer des comparaisons entre les années en dollars constants (Champion, 1995, p. 69).

Indexation en dollars constants : Quel est l'objectif visé?

En utilisant les dollars constants, on cherche à éliminer l'incidence de la variation des prix afin de pouvoir effectuer des comparaisons entre les années sans devoir tenir compte de l'incidence de l'inflation. Voici un exemple : si les prix moyens doublent entre deux périodes à comparer et que les dépenses de consommation doublent également, la quantité réelle de biens et services achetés peut ne pas avoir changé et on pourrait attribuer le doublement des dépenses à l'inflation plutôt qu'à une augmentation du niveau de vie des ménages.

Cette incidence revêt une importance particulière lorsque les années comparées sont très éloignées et que les prix moyens ont subi de grandes variations. Toutefois, la pratique utilisée dans le cadre de l'EDF et de l'EDM consiste à présenter les données en dollars courants seulement. Pour ce qui est de l'EDF, à l'époque, on justifiait cette pratique en affirmant que la série était irrégulière et que le contenu et la couverture géographique variaient au fil du temps. Les intervalles de temps d'une enquête à l'autre variaient de deux à quatre ans, et la couverture géographique depuis 1969 est passée de huit villes à toutes les régions du pays (Champion, 1995, p. 69). Comme les données de l'EDF servaient principalement aux études transversales, on estimait que l'utilité d'une série en dollars constants, peu importe sa structure, serait limitée. On estimait également que les données sur les dépenses personnelles du Système de comptabilité nationale, exprimées en dollars constants, répondaient à tous les besoins d'analyse de tendances. Toutefois, puisque qu'on mène l'EDM

annuellement depuis 1997 et que son contenu et sa couverture géographique sont plus stables, il est peut-être temps de se repencher sur la question.

Le présent document de consultation passe en revue les recherches déjà menées sur les dollars constants et analyse deux méthodes couramment utilisées de conversion des données sur les dépenses en dollars constants. Il vise à montrer aux parties intéressées comment ces deux méthodes diffèrent sur le plan de la complexité de leur mise en œuvre et de leur interprétation. Nous invitons les lecteurs intéressés à commenter la valeur relative des approches ainsi que les avantages du maintien du statu quo relativement à la publication des résultats en dollars courants seulement. Il est possible qu'il y ait des arguments justifiant que l'on continue à produire des séries chronologiques en dollars courants et à permettre aux utilisateurs d'y apporter leurs propres modifications comme bon leur semble.

Ce document analyse deux méthodes d'ajustement en fonction de l'inflation des données sur les dépenses des ménages, soit la méthode d'indexation particulière et la méthode d'ajustement en fonction de l'inflation.

Méthode de l'indexation particulière

La première méthode, soit la méthode standard présentée dans les études précédentes sur l'utilisation du dollar constant dans les enquêtes sur les dépenses (Champion, 1995; Genest-Laplante, 1999; Poon, 2001), consiste en l'indexation de chaque catégorie de dépenses au moyen d'un indice des prix approprié pour cette catégorie ; c.-à-d. que les dépenses en nourriture sont indexées selon l'indice des prix des aliments, les dépenses en logement selon l'indice des prix du logement, etc.

L'avantage que présente cette méthode est l'utilité de l'interprétation des séries chronologiques qui en résultent. Grâce à cette méthode, chaque série chronologique de dépenses est transformée, passant d'une série de la valeur totale (prix*quantité*qualité) à une série sur la consommation fondée sur la quantité*qualité. Si l'indice a été formé de façon correcte, toutes les incidences de la variation des prix seront éliminées par l'indice des prix et les dollars constants représenteront seulement les changements en matière de quantité et de qualité des produits ou des services consommés. C'est exactement cette méthode qu'on utilise dans le cadre du Système de comptabilité nationale pour suivre les changements de la production réelle dans l'économie.

Cette méthode comporte toutefois certaines difficultés lorsque les données utilisées proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages.

Premièrement, il doit y avoir un indice des prix bien défini qui est équivalent à chaque catégorie de dépenses devant être ajustée. Voilà l'obstacle sur lequel se sont butées à maintes reprises les études précédentes : le manque de concordance au niveau détaillé entre les catégories de dépenses et les indices des prix disponibles. La plupart des études précédentes sur les dollars constants ont recommandé la production de nouveaux indices des prix ou d'indices

particuliers afin de régler ce problème. Parfois il s'agit d'un problème de définitions. Par exemple, dans l'EDM, les dépenses en soins de santé sont composées majoritairement de dépenses de santé non remboursables par un régime d'assurances public ou privé, tandis que l'indice des prix des soins de santé de l'IPC représente le prix total des articles de soins de santé vendus au détail. Parfois le problème est qu'il n'y a pas d'indice bien défini ou même d'indice significatif pour une catégorie de dépenses telle que les impôts des particuliers ou les cotisations aux REER, ou encore la participation à des jeux de hasard. L'annexe 2, qui est fondée sur les travaux d'Éric Genest-Laplante (1999), contient un examen détaillé des problèmes empêchant la concordance des catégories de dépenses de l'EDM et des catégories de l'IPC.

Deuxièmement, les calculs du dollar constant au moyen des différents indices des prix ne conservent pas le rang ou le pourcentage du budget total des catégories de dépenses pour les années autres que l'année de référence.

Troisièmement, la représentation de l'évolution de la consommation fondée sur la quantité et la qualité qui en résulte est très utile pour certains types d'analyses, telles que celles du Système de comptabilité nationale, mais peuvent présenter des problèmes pendant l'analyse des budgets des ménages, une des fonctions principales de l'EDM. Lorsque le prix d'un bien ou d'un service donné double et que les dépenses moyennes des ménages sur ce bien ou service doublent également, il peut être trompeur d'affirmer que, en dollars constants, il n'y a eu aucun changement au niveau des ménages quand les ménages ont modifié leurs budgets pour absorber cette variation des prix. Les montants en dollars pour chaque catégorie ne sont pas équivalents ni interchangeables entre les catégories de dépenses. Des exemples des problèmes qui surviennent lorsqu'on utilise cette méthode dans le cadre d'une analyse des dépenses des ménages seront présentés dans les exemples numériques figurant dans les sections ultérieures de ce document.

Méthode d'ajustement en fonction de l'inflation

La deuxième méthode est celle à laquelle on peut attribuer le nom de méthode des «dollars ajustés en fonction de l'inflation». Cette méthode n'utilise que l'indice d'ensemble des prix pour ajuster toutes les catégories de dépenses. Cet ajustement est accompli en choisissant une année de base quelconque aux fins de comparaison (habituellement l'année actuelle) et en obtenant le quotient de toutes les dépenses de la catégorie divisées par l'indice d'ensemble des prix correspondant à l'année de base.

Cette méthode comporte comme avantages la préservation du rang et du pourcentage des dépenses totales de chaque catégorie; de plus, puisque toutes les données sont divisées par le même chiffre d'ajustement, elle peut être appliquée à toutes les catégories de dépenses, qu'elles aient un indice des prix significatif et bien défini ou non. Elle convient bien à une analyse pour répartition du budget, qui traite tous les dollars comme étant égaux et interchangeables entre les catégories de biens et services et où l'on s'intéresse au pourcentage

des dépenses totales effectuées dans une catégorie. En outre, elle est facile à calculer et à appliquer.

Elle peut également être appliquée même s'il y a eu de grands changements en ce qui concerne les catégories de produits entre des années très éloignées, c.-à-d. que de nouvelles catégories peuvent avoir fait leur entrée sur le marché tandis que d'autres ont pu être éliminées.

La différence principale de cette méthode est la signification qui peut être associée aux séries chronologiques de chaque catégorie de dépenses. Elles ne doivent pas être interprétées selon la quantité consommée, mais plutôt selon l'ampleur du pouvoir d'achat d'une année de base qui est utilisé dans une catégorie.

Exemple des deux méthodes sur des données de l'EDM

La façon d'appliquer ces deux méthodes et les points qui les différencient seront démontrés au moyen d'exemples de trois catégories de l'EDM aux tendances divergentes en ce qui concerne les dépenses et les prix : le matériel informatique, les frais de scolarité et les produits du tabac. Ces catégories possèdent toutes un indice bien défini, mais n'oubliez pas que cette situation ne s'applique pas à toutes les catégories de dépenses des ménages. Le tableau 1.1 présente les données originales de l'EDM, montrant les dépenses annuelles moyennes non indexées des ménages en dollars courants.

Tableau 1.1
Dépenses moyennes annuelles de l'EDM au titre des frais de scolarité, des produits du tabac, du matériel et des fournitures informatiques, dollars courants, 1997 à 2002

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	% de variation (1997 à 2002)
Frais de scolarité	460	492	534	587	648	647	40,7 %
Produits du tabac et articles pour fumeurs	551	558	546	541	611	728	32,2 %
Matériel et fournitures informatiques	299	318	322	364	353	341	14,2 %

Source : Statistique Canada [2]

Le tableau révèle trois grandes tendances : de 1997 à 2002, pour ce qui est des dollars courants, les dépenses moyennes des ménages en frais de scolarité ont augmenté de 41 % et les dépenses moyennes en produits du tabac ont augmenté de 32 %, tandis que les dépenses moyennes en matériel informatique ont progressé de 14 %.

Exemple utilisant la Méthode de l'indexation particulière

Ci-dessous, le tableau 1.2 montre les données en dollars courants de l'EDM du tableau 1.1 indexées en dollars constants selon la méthode d'indexation particulière. Voir l'annexe 4 pour plus de détails sur les calculs effectués.

Tableau 1.2

Dépenses moyennes annuelles de l'EDM au titre des frais de scolarité, des produits du tabac, du matériel et des fournitures informatiques, dollars constants de 2002, selon la méthode d'indexation particulière, 1997 à 2002

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	% de variation (1997 à 2002)
Frais de scolarité	608	598	605	631	674	647	6,5%
Produits du tabac et articles pour fumeurs	934	894	854	807	806	728	-22,0%
Matériel et fournitures informatiques	98	133	184	249	288	341	247,8%

On doit déduire de ces séries chronologiques qu'il y a une variation au fil du temps en ce qui a trait à la quantité et à qualité des produits que consomment les ménages. On peut interpréter cette série chronologique en dollars constants comme un indicateur de la «quantité» d'une catégorie que le ménage moyen a achetée par rapport à l'année de référence.

Par exemple, analysons les dépenses en matériel et en fournitures informatiques. La série chronologique en dollars constants indique qu'il y a eu une augmentation de 247,8 %, par rapport à seulement 14,2 % en dollars courants. Cela signifie que le ménage moyen a acheté presque 250 % de plus de produits informatiques en 2002 qu'en 1997. On peut également l'interpréter comme montrant que la quantité de produits informatiques consommée en 1997 vaudrait 98 \$ en 2002.

Analysons les dépenses en produits du tabac et articles pour fumeurs. Bien que la série chronologique en dollars courants indique qu'il y a eu une augmentation de 32 % des dépenses au cours de la période, la série en dollars constants indique une baisse de 22 % des dépenses au cours de cette période. Cela signifie que le ménage moyen a acheté 22 % moins de produits du tabac en 2002 qu'en 1997.

En dollars courants, les dépenses moyennes en frais de scolarité ont augmenté de 41 %. Après l'indexation selon l'indice des frais de scolarité, les dépenses en dollars constants n'étaient supérieures que de 6,5 %. Cela indique que les ménages ont consacré approximativement la même proportion de leurs

dépenses aux frais de scolarité (en ce qui a trait à la qualité et à la quantité) au cours de cette période.

Cette interprétation des séries chronologiques, qui est intéressante et utile, est ce que fait le Système de comptabilité nationale afin de suivre les changements de la production réelle dans l'économie. Toutefois, cette interprétation comporte certaines difficultés lorsqu'elle est effectuée dans le cadre d'une enquête sur les budgets des ménages.

Premièrement, en ce qui concerne le budget des ménages, il peut être trompeur d'affirmer que les dépenses moyennes effectuées au titre des frais de scolarité n'ont pas changé ou que les dépenses moyennes en produits du tabac ont fléchi. Il est peut-être vrai que le niveau de consommation de tabac a reculé, mais si le prix augmente plus rapidement que le taux moyen d'inflation, cela pourra avoir une incidence sur la budgétisation des dépenses des ménages.

Également, la correspondance entre la catégorie de dépenses et l'indice des prix doit être particulièrement exacte pour que cette interprétation soit valable. En ce qui a trait aux ordinateurs, l'indice des prix est hédonique, modélisant la combinaison de caractéristiques telles que la mémoire et la rapidité qui représentent les aspects les plus utiles de ces appareils (Barzyk, 1999; Statistique Canada [6]). La catégorie de dépenses de l'EDM comprend à la fois le matériel et les périphériques, et il est possible qu'une variation au fil du temps de la proportion attribuée à chacune de ces deux sous-catégories puisse rendre cette interprétation invalide.

De plus, il existe un autre problème : certaines catégories de dépenses changent parfois de rang. Dans les données en dollars courants, au cours des années 2000 et 2001, les ménages ont dépensé davantage en frais de scolarité qu'en produits du tabac. En dollars constants, au cours des mêmes années, l'ordre est inversé et les ménages ont semblé dépenser davantage en produits du tabac qu'en frais de scolarité.

Le pourcentage du budget des ménages réservé à une catégorie précise de dépenses est également modifié par cette méthode de conversion en dollars constants. Par exemple, les ménages ont consacré, en moyenne, 0,6 % de leur budget à l'achat de matériel informatique en dollars courants de 1997. Par contre, en dollars constants, les ménages n'ont utilisé que 0,2 % de leur budget afin de se procurer du matériel informatique au cours de la même année.

Exemple utilisant la Méthode d'ajustement en fonction de l'inflation

La deuxième méthode de rajustement des données sur les dépenses en dollars constants porte le nom de «méthode d'ajustement en fonction de l'inflation». Dans sa forme la plus simple, cette méthode utilise l'indice d'ensemble des prix à l'échelle du Canada pour ajuster toutes les catégories de dépenses. Cet ajustement est accompli en choisissant l'année de référence pour la comparaison (en l'occurrence, 2002) et en obtenant le quotient des dépenses de chaque catégorie divisées par l'indice d'ensemble des prix à l'échelle du Canada correspondant à l'année de base.

Cette méthode permet de mettre chaque année à l'échelle au moyen d'un facteur constant correspondant à l'effet moyen de l'inflation relativement à l'année de base.

Tableau 1.3

Dépenses moyennes de l'EDM au titre des frais de scolarité, des produits du tabac, du matériel et des fournitures informatiques, dollars constants, selon la méthode d'ajustement en fonction de l'inflation au moyen de l'indice d'ensemble à l'échelle du Canada de l'IPC

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	% de variation (1997 à 2002)
Frais de scolarité	509	539	575	616	663	647	27,2%
Produits du tabac et articles pour fumeurs	610	612	588	568	624	728	19,5%
Matériel et fournitures informatiques	330	349	346	382	360	341	3,2%

Selon ce tableau, en 1997, les dépenses en matériel informatique, que les calculs de la méthode d'indexation particulière avaient chiffrées à 98 \$, étaient de 330 \$. Également, l'augmentation des dépenses en matériel informatique de 1997 à 2002 est de 3,2 %, par comparaison avec 250 %, lorsqu'on la calcule au moyen de la méthode d'indexation particulière. On peut interpréter cette donnée comme un indicateur selon lequel l'augmentation des dépenses a été supérieure de 3,2 % à l'effet moyen de l'inflation. Par contraste, les dépenses consacrées aux produits du tabac étaient supérieures d'environ 20 % aux effets de l'inflation, et on a évalué à 27,2 % l'augmentation des dépenses en frais de scolarité après avoir tenu compte du taux moyen d'inflation.

Cette méthode comporte comme avantages la préservation du rang et du pourcentage des dépenses totales de chaque catégorie, la facilité de calcul et d'application et, puisque l'on interprète toutes les données comme représentant un pouvoir d'achat plutôt qu'une quantité précise de biens et de services, la possibilité d'être appliquée à toutes les catégories de dépenses, qu'elles aient un indice des prix significatif et bien défini ou non. Elle convient bien à une analyse pour répartition du budget, qui traite tous les dollars comme étant égaux et interchangeables entre les catégories de biens et services et où l'on s'intéresse au pourcentage des dépenses totales effectuées dans une catégorie.

Il est donc proposé que, si l'on décide de publier des données en dollars constants pour l'Enquête sur les dépenses des ménages, on adoptera la méthode d'ajustement en fonction de l'inflation comme méthode préférée. Les lecteurs de ce document sont invités à soumettre leurs opinions sur cette conclusion à la Division de la statistique du revenu.

Données sur les dépenses au niveau provincial

L'EDM produit également des estimations provinciales. Il peut y avoir de grandes différences entre les taux d'inflation de différentes provinces. Comme les dépenses moyennes des ménages d'une province ne s'ajoutent pas directement aux dépenses de l'ensemble du pays dans les tableaux, on pourrait utiliser l'indice d'ensemble à l'échelle nationale de l'IPC ou les différents indices d'ensemble provinciaux. Toutefois, il n'existe aucun indice couvrant l'ensemble de chacun des trois territoires du Nord. En effet, seuls des indices pour Whitehorse et Yellowknife sont disponibles. Il est possible d'utiliser ces indices comme approximations des indices territoriaux, mais les calculs ne seraient pas tout à fait exacts. Un indice sera créé pour Iqaluit; cependant, actuellement, il n'y a aucun indice des prix du Nunavut.

Dans le tableau 1.4, les données annuelles calculées au moyen des deux méthodes sont indiquées côte à côte. En ce qui concerne la plupart des provinces, la différence au niveau des dépenses moyennes est assez faible, soit d'environ 1 % ou moins. On remarque le plus grand écart en Alberta et en Colombie-Britannique, où la différence entre les dépenses à l'échelle provinciale et celles à l'échelle nationale sont de l'ordre de 2,8 % et de 3,0 %, respectivement, en raison de leur taux d'inflation moyen particulier. Les ajustements à l'échelle provinciale du Yukon et des T.N.-O. sont fondés sur les indices de Whitehorse et de Yellowknife seulement, et ne constituent que des approximations.

Puisque qu'il n'existe que de faibles différences entre les deux méthodes et que les indices des territoires du Nord ne sont pas encore bien définis, il est proposé d'utiliser l'indice des prix à l'échelle du Canada. On encourage également les utilisateurs à offrir leurs commentaires sur cette décision.

Tableau 1.4

Dépenses totales moyennes de l'EDM selon la province – comparaison des dollars constants au moyen de l'indice d'ensemble à l'échelle du Canada de l'IPC et des indices d'ensemble à l'échelle provinciale, dollars constants de 2002, 1997 à 2002

	1997		1998		1999	
	Canada	Provincial	Canada	Provincial	Canada	Provincial
Terre-Neuve-et-Labrador	42 599	41 757	44 838	44 279	45 595	45 148
Île-du-Prince-Édouard	46 094	46 061	46 349	46 967	48 575	49 477
Nouvelle-Écosse	46 362	46 587	47 085	47 445	49 087	49 507
Nouveau-Brunswick	45 868	46 013	45 119	45 428	47 942	48 350
Québec	47 772	47 561	48 114	47 665	50 319	49 970
Ontario	61 083	61 476	61 797	62 196	62 990	63 286
Manitoba	51 020	50 886	50 823	50 527	52 926	52 516
Saskatchewan	48 877	49 564	49 014	49 491	50 218	50 732
Alberta	60 699	62 252	61 742	63 217	63 501	64 581
Colombie-Britannique	58 201	56 559	58 861	57 575	58 965	58 052
Territoire du Yukon	66 192	64 099	64 236	62 160	64 256	62 647
Territoires du Nord-Ouest	71 612	69 535	78 565	77 067	85 206	84 187
Nunavut	49 076	..	50 381	..
Canada	55 194	55 194	55 807	55 807	57 308	57 308

	2000		2001		2002		% de variation (1997 à 2002)	
	Canada	Provincial	Canada	Provincial	Canada	Provincial	Canada	Provincial
Terre-Neuve-et-Labrador	45 172	44 606	47 486	47 584	47 965	47 965	12,6 %	14,9 %
Île-du-Prince-Édouard	47 021	47 257	47 801	48 021	48 065	48 065	4,3 %	4,4 %
Nouvelle-Écosse	50 629	50 657	49 773	50 151	51 243	51 243	10,5 %	10,0 %
Nouveau-Brunswick	49 128	49 267	48 454	49 007	50 039	50 039	9,1 %	8,7 %
Québec	50 461	50 261	51 094	50 993	51 213	51 213	7,2 %	7,7 %
Ontario	65 527	65 727	65 523	65 399	67 538	67 538	10,6 %	9,9 %
Manitoba	52 545	52 238	52 739	52 396	53 129	53 129	4,1 %	4,4 %
Saskatchewan	48 948	49 486	49 338	49 624	51 365	51 365	5,1 %	3,6 %
Alberta	64 841	65 426	66 979	67 752	67 727	67 727	11,6 %	8,8 %
Colombie-Britannique	58 188	57 751	58 414	58 477	60 596	60 596	4,1 %	7,1 %
Territoire du Yukon	64 671	63 691
Territoires du Nord-Ouest	69 512	69 979
Nunavut	54 171
Canada	58 309	58 309	58 766	58 766	60 090	60 090	8,9 %	8,9 %

Recommandations

La plupart des enquêtes menées à Statistique Canada sur la méthode permettant de convertir en dollars constants chaque série chronologique des dépenses de l'Enquête sur les dépenses des ménages ont utilisé l'indice des prix correspondant à chaque catégorie de dépenses. Cela a toujours échoué en raison de l'impossibilité de trouver un indice pertinent pour chaque catégorie. Il arrive souvent qu'il y ait des contradictions entre les définitions, ou que l'indice pertinent soit non disponible ou indéfinissable. Pour cette raison, il y a eu peu de progrès dans la publication de données utiles en dollars constants pour l'EDM.

Ce document avance que, même s'il existait des indices appropriés pour chaque catégorie, il y aurait des problèmes supplémentaires liés à l'utilisation de la méthode d'indexation particulière dans le cadre d'une enquête sur le budget des ménages. Cette méthode ne conserve pas le rang des catégories de dépenses. Il en est de même pour le pourcentage du budget auquel correspondent ces postes. Ce qui importe davantage, c'est que les séries chronologiques en dollars constants qui en découlent peuvent être trompeuses en ce qui concerne les budgets des ménages. Une autre technique est la méthode de l'ajustement en fonction de l'inflation. Elle permet d'ajuster toutes les catégories de dépenses au moyen de l'indice d'ensemble des prix à l'échelle du Canada. Cette méthode conserve les rangs des postes budgétaires et les pourcentages de dépenses auxquels ils correspondent.

Ce document de consultation invite les lecteurs intéressés à soumettre leurs commentaires sur la proposition d'utiliser la méthode de l'ajustement en fonction de l'inflation à titre de méthode préférée de calcul des séries chronologiques en dollars constants pour l'Enquête sur les dépenses des ménages.

Options

Il faut aborder trois questions principales. Premièrement, est-il vraiment nécessaire de produire une série chronologique en dollars constants pour l'EDM? Deuxièmement, dans l'affirmative, quelle méthodologie doit-on favoriser? On en propose deux, auxquelles on a donné, pour les besoins de ce document, les noms de méthode d'indexation particulière et celle recommandée méthode de l'ajustement en fonction de l'inflation. Y a-t-il d'autres options? Troisièmement, si l'on adopte la méthode de l'ajustement en fonction de l'inflation, les lecteurs sont-ils d'accord avec la recommandation visant l'utilisation de l'indice des prix à l'échelle du Canada plutôt que des indices provinciaux?

Comment soumettre vos commentaires

Les personnes intéressés à exprimer leur opinion au sujet des options présentés ci-dessus sont priées de faire parvenir leurs commentaires d'ici le 31 décembre 2005 à :

Josephine Stanic
Chef de section, Enquêtes sur les dépenses
Division de la statistique du revenu
Statistique Canada
J.-T. 5-B8
120, Ave Parkdale
Ottawa ON
K1A 0T6
Tél: 613-951-7355
Télec: 613-951-0085
Courriel: revenu@statcan.ca

Sylvie Michaud
Directrice
Division de la statistique du revenu
Statistique Canada
J.-T. 5-B2
120, Ave Parkdale
Ottawa ON
K1A 0T6
Tél: 613-951-7355
Télec: 613-951-0085
Courriel: revenu@statcan.ca

Annexe 1

Révision des travaux antérieurs

Bon nombre d'études ont été faites sur ce sujet au fil des années. Je ferai allusion aux résultats de trois de ces études, qui ont déjà analysé en profondeur l'aspect théorique de la chose, sans refaire le travail qui y a été accompli.

Harry Champion (1995; document de référence sur l'EDF) a examiné les considérations qui ont abouti à la décision de ne pas indexer les chiffres en dollars constants pour l'EDF. Cette décision était en partie motivée par le fait que l'EDF était une enquête ponctuelle comprenant divers intervalles et une couverture variable et qu'aucune série chronologique significative ne pouvait donc être produite. Les séries sur les dépenses personnelles de consommation en dollars constants produites pour la Division des comptes des revenus et des dépenses (DCRD) étaient considérées comme suffisantes aux fins de l'étude des tendances. On a également pris en considération, à l'époque, l'absence d'indices des prix appropriés pour de nombreuses catégories de dépenses. En plus du manque de correspondance entre les définitions des groupements, la couverture géographique de l'EDF variait de huit zones urbaines au pays en entier.

Éric Genest-Laplante (1999 : Deflation of HRRS and SHS Expenditures) a exploré le problème empêchant la concordance des catégories de dépenses de l'EDM et les catégories de l'IPC de façon beaucoup plus détaillée. Comme la nouvelle EDM n'avait pas l'aspect ponctuel de l'EDF, la possibilité de produire des données en dollars constants a été étudiée de nouveau. M. Genest-Laplante a produit l'examen le plus approfondi à ce jour de la relation entre les catégories de l'Indice des prix à la consommation et l'EDM.

Il est arrivé à la même conclusion que Harry Champion : que le plus important obstacle concernant la production de données en dollars constants était qu'il faudrait effectuer des recherches afin de trouver des indices des prix pour de nombreuses catégories de dépenses alors que ceux d'autres catégories étaient difficiles à définir. Certains articles de consommation courante tels que les jeux de hasard et les différents versements d'assurance ne sont pas représentés dans l'IPC. Plus précisément, les articles qui comblent l'écart entre la consommation courante totale et les dépenses totales (impôt sur le revenu des particuliers, versements d'assurance individuelle et cotisations de retraite, ainsi que dons en argent et contributions) correspondent à environ 30 % des dépenses totales et il faudrait une recherche beaucoup plus approfondie pour créer un indice pour chacun d'entre eux.

Même les catégories qui semblent correspondre parfaitement présentent plus que quelques difficultés théoriques. Par exemple, la catégorie Soins de santé de l'EDM est composée largement des menues dépenses non remboursables par les assurances, tandis que la catégorie IPC est conçue pour procurer une estimation de l'ensemble des dépenses qu'effectuent les consommateurs en articles de soins de santé vendus au détail.

Preston Poon a également étudié l'utilisation des différents indices des prix afin d'estimer les dollars constants et est parvenu à une conclusion semblable à celle de M. Genest-Laplante.

Annexe 2

Comparaison détaillée entre les indices des prix disponibles et les catégories de dépenses de l'EDM

(tirée de «Deflation of HRRS and SHS Expenditures», Par Éric Genest-Laplante, 1999)

Nota : Le texte suivant est un extrait d'un rapport à l'intention des employés de Statistique Canada intitulé « Deflation of HRRS and SHS Expenditures », rédigé par Eric Genest-Laplante, et qui traite de façon très détaillée des difficultés que présente l'alignement des catégories de l'EDM et des indices de la Division des prix.

Les catégories de dépenses de l'EDM

La structure des dépenses de l'EDM est composée de 16 groupes principaux de dépenses courantes de consommation et de trois autres groupes de dépenses. Il existe, pour plusieurs groupes, un indice produit par la Division des prix qui porte le même nom que la catégorie de l'EDM. Il ne s'agit pas d'une coïncidence, car la plupart des pondérations de l'IPC sont tirées directement de l'EDM (voir Statistique Canada, [4], chap. 6). Dans les pages suivantes, nous analysons chaque groupe un à un. Le processus suivi consiste à comparer la composition de l'indice de la Division des prix et la composition du groupe de l'EDM correspondant, dans la mesure du possible. Si ce n'est pas possible, nous soulignons les difficultés auxquelles nous avons pu faire face ou donnons des conseils et des suggestions aux fins de recherches supplémentaires.

Aliments

Il y a peu de confusion concernant les produits qu'on devrait désigner comme étant de la nourriture. Il existe un indice facilement observable qui pourrait être utilisé pour exprimer les dépenses en prix constants. Pour les autres besoins, il y a également des indices pour les aliments vendus dans les magasins et la nourriture vendue dans les restaurants ainsi que pour une gamme étendue de catégories d'aliments.

Logement

L'indice agrégatif de la Division des prix pour le logement comprend trois sous-composantes principales. Il s'agit de : Logement en location (26,8 %)¹, Logement en propriété (55,9 %) et Eau, combustible et électricité (17,3 %). La première et la troisième sous-composantes correspondent à la principale sous-catégorie de dépenses du groupe Logement de l'EDM.

Il y a toutefois certaines différences en ce qui concerne la sous-composante Logement en propriété. Premièrement, seul le coût d'intérêt hypothécaire est compris dans l'indice de la Division des prix tandis que l'intérêt et le principal sont

1. Pour une discussion de la pondération des composantes des différents indices, voir [4] et [8].

tous deux compris dans l'EDM (depuis 1997). Deuxièmement, l'indice de la Division des prix comprend une composante nommée Coût de remplacement qui ne correspond à aucune catégorie de l'EDM puisqu'il s'agit d'un montant hypothétique se rapprochant du concept de l'amortissement. Troisièmement, la catégorie Logement de l'EDM exclut maintenant les intérêts accumulés au titre de paiements irréguliers ou forfaitaires ainsi que les montants empruntés sur la valeur nette du logement. Finalement, la catégorie Logement de l'EDM exclut les intérêts hypothécaires accumulés sur les maisons de villégiature.

Il faut noter que la DCRD utilise une combinaison de l'IPC et des données d'enquête des fournisseurs afin d'exprimer les dépenses en énergie (combustible et électricité) en prix constants. La DCRD affirme que cette méthode est plus fiable que les calculs au moyen des pondérations de l'EDF.

Dépenses du ménage

Il y a un indice agrégé pour les Dépenses et équipement du ménage ainsi qu'un indice propre à chaque groupe. Bien que les sous-catégories ne soient pas exactement les mêmes, l'indice agrégé de la Division des prix semble traiter des mêmes produits et services que l'EDM, sauf peut-être quelques petites composantes, telles que l'achat de téléphones et les activités connexes.

Équipement du ménage et équipement ménager

Il n'y a aucune différence entre ce groupe de dépenses de l'EDM et la sous-catégorie Équipement du ménage de la Division des prix. Cette dernière est formée principalement de Meubles et articles ménagers en matière textile (49,0 %) et de Équipement ménager (42,5 %).

Habillement

Presque toutes les sous-composantes du groupe Habillement de l'EDM se trouvent dans l'indice agrégé de la Division des prix Habillement et chaussures. Les vêtements reçus en cadeau peuvent constituer des exceptions, mais ils sont traités séparément ci-dessous. Il faut noter qu'il y a maintenant moins de sous-catégories dans l'EDM que dans l'indice de la Division des prix en raison de la réduction du nombre de questions. Cela n'a toutefois aucune incidence sur le choix d'un indice.

Cadeaux de vêtements

Il n'existe actuellement aucun indice pour ce groupe précis. Au premier coup d'œil, il est assez vraisemblable de pouvoir utiliser l'indice choisi pour traiter la catégorie Vêtements. Par contre, l'indice de l'habillement de la Division des prix comprend une sous-catégorie nommée Tissus pour vêtements, articles de mercerie et services vestimentaires, qui représente 9,4 % de l'indice agrégé de la Division des prix. Comme il est peu probable qu'on offre des tissus pour vêtements ou des services vestimentaires en cadeau, la part occupée par ces composantes devrait être exclue. À l'exception de cet exemple, rien n'indique

que certains produits vestimentaires sont plus susceptibles que d'autres d'être offerts en cadeau.

Transport

On ne remarque aucune grande différence entre la composition de l'indice du transport de la Division des prix et le groupe correspondant de l'EDM. Leurs deux composantes principales sont Transport privé et Transport public, dont les pondérations dans l'indice de la Division des prix sont d'environ 91,5 % et de 8,5 %, respectivement.

Il est toutefois plus compliqué qu'il ne le semble de construire un indice fiable. En effet, l'indice des transports de la Division des prix n'inclut pas toutes les subtilités de la réalité. En voici quelques exemples : premièrement, il n'existe pas d'indices propres aux voitures neuves et aux voitures d'occasion, les deux étant agrégés dans un seul indice. Deuxièmement, certains problèmes se posent au niveau de la location à bail à long terme. Troisièmement, le transport aérien, qui représente environ 50 % du transport public, est difficile à évaluer en raison des politiques de rabais des transporteurs aériens.

Soins de santé

L'indice des soins de santé de la Division des prix comprend deux sous-catégories, soit les Produits de soins de santé et les Services de soins de santé, qui représentent respectivement 40,3 % et 59,7 % de l'indice agrégé. Le groupe Soins de santé de l'EDM compte également deux sous-catégories : Frais directs (71,6 % des dépenses en 1997) et Primes d'assurance-maladie (28,4 % des dépenses).

Malheureusement, la première sous-catégorie de l'EDM comprend à la fois les produits de soins de santé et les services de soins de santé de l'indice de la Division des prix, tandis que la sous-catégorie Primes d'assurance-maladie de l'EDM n'a pas d'équivalent. La réalité est que les primes d'assurance-maladie ne sont pas comprises dans l'IPC, car, dans certaines provinces, les services découlant de ces primes sont entièrement financés par les impôts et sont donc traités comme des services publics. Dans d'autres provinces, les ménages paient des primes d'assurance-maladie, mais ces primes ne peuvent pas être associées à la quantité de services reçus, ni à leur qualité. Ainsi, la Division des prix n'établit pas d'indice propre à cette catégorie.

Un autre problème à considérer porte sur les produits de soins de santé (même ceux qui sont facturés directement aux ménages). Par exemple, si les prix affichés des médicaments et des produits pharmaceutiques augmentent et que la couverture des assurances-santé augmente également, les primes que devront payer les ménages resteront les mêmes. De tels problèmes surviennent régulièrement lorsque le sujet en cause porte sur les assurances, et les personnes qui tentent de trouver un déflateur convenable devraient donc être très prudentes.

Soins personnels

Dans l'ensemble, les groupes de soins personnels de l'EDM et de la Division des prix sont équivalents. La composante Articles et accessoires de soins personnels occupe environ 62 % de l'indice agrégé et la portion occupée par les Services de soins personnels est de 38 %.

Loisirs

Bien que les dépenses de l'EDM soient beaucoup plus détaillées que leurs équivalents de l'indice de la Division des prix, il semble que les catégories des Loisirs sont équivalentes. Dans le système de la Division des prix, il y a quatre sous-catégories principales : Matériel et services de loisirs (24,0 %), Achat et utilisation de véhicules de loisirs (12,5 %), Matériel et services de divertissement au foyer (18,2 %) et Services de voyage (19,7 %).

Matériel de lecture et autres imprimés

Encore une fois, les dépenses de l'EDM sont plus détaillées. Par ailleurs, elles comprennent les dépenses associées à d'autres services tels que les frais de reprographie ou de bibliothèque qui ne sont pas compris dans l'indice correspondant de la Division des prix. Cependant, comme on peut le constater en examinant les données de l'EDM de 1997 et de l'EDF de 1996, les frais associés aux services ne constituent qu'une petite partie des dépenses totales de cette catégorie.

Éducation

Les catégories Éducation de l'EDM et Formation de la Division des prix semblent être équivalentes. D'un côté, même s'il est difficile de savoir de façon précise ce qui est compris dans la composante Autres leçons, cours et services éducatifs de l'indice de la Division des prix, il est fortement possible que cela corresponde presque entièrement aux éléments compris dans les sous-catégories Autres cours et leçons et Autres services éducatifs de l'EDM. D'un autre côté, la portion qu'elle occupe dans la catégorie mère est seulement de 10 % à 15 %.

Produits du tabac et boissons alcoolisées

Les catégories de l'EDM et de l'indice de la Division des prix sont pratiquement identiques. La seule exception est la sous-catégorie Boissons alcoolisées confectionnées par le ménage, mais elle ne représente qu'une part infime (moins de 5 %) de la catégorie mère de l'EDM. On peut constater que les deux sous-catégories forment presque la même proportion de l'indice agrégé de la Division des prix, celle des boissons alcoolisées étant légèrement supérieure (52,8 %).

On constate toutefois que l'EDF et l'EDM sous-estiment les dépenses en produits du tabac et en boissons alcoolisées.

Jeux de hasard

C'est une nouvelle catégorie distincte incluse dans l'EDM depuis 1997. La Division des prix ne produit actuellement aucun indice, mais la DCRD s'inspire, pour l'expression en prix constants de cette catégorie, de la méthode utilisée pour exprimer en prix constants l'assurance, et ce, par le biais de l'IPC et d'un ratio des prix sur les mises.

Divers

Ce groupe de l'EDM n'a pas d'équivalent dans la Division des prix. Il est composé de plusieurs sous-catégories auxquelles aucun indice n'est associé. Selon les données sur les dépenses de l'EDM de 1997, les plus importantes (proportions de l'ensemble de la catégorie entre parenthèses) sont : Services financiers (30,1 %), Cotisations syndicales et professionnelles (22,6 %) et Honoraires d'avocat et de notaire n.i.a. (16,4 %). Il faut noter que la DCRD se rapporte aux données administratives afin d'exprimer en prix constants les services financiers et juridiques.

Cadeaux non monétaires

Avant 1997, on répartissait les données sur les cadeaux en deux catégories : monétaires et non monétaires. Depuis l'EDM de 1997, les données sur les cadeaux non monétaires sont recueillies dans chaque catégorie et ne sont pas séparées des autres dépenses, sauf dans le cas des vêtements. Les données sur les cadeaux monétaires sont toujours recueillies séparément.

Quoique la catégorie des cadeaux non monétaires soit maintenant inutile en raison de la nouvelle répartition, elle est toujours nécessaire à la comparaison de données historiques. Toutefois, ces cadeaux peuvent être de types variés et c'est pourquoi le seul indice réaliste pouvant être utilisé pour exprimer cette catégorie en prix constants est l'IPC comme tel. Le problème est que la pondération de l'IPC ne correspond pas forcément aux parts réelles de chaque cadeau.

Consommation courante totale

L'agrégat est la somme des dépenses des 16 catégories précitées. Comme il a été démontré, la plupart de ces dépenses sont des composantes de l'IPC. Également, nous savons qu'il y a certaines exceptions notables : Jeux de hasard, Divers et une partie des catégories des Soins de santé. Toutefois, les deux premières d'entre elles représentent seulement 0,5 % et 1,6 % de la consommation courante totale, respectivement, selon l'EDM de 1997. La composante Soins de santé représente 2,3 % de la consommation courante totale, mais la partie dont on ne tient pas compte dans l'IPC est d'environ 0,7 %.

Dépenses totales

Pour obtenir les dépenses totales, on doit tenir compte de trois autres groupes de dépenses compris dans l'EDM : les impôts personnels, les paiements

d'assurance individuelle et cotisations de retraite ainsi que les dons en argent et contributions à des personnes n'appartenant pas au ménage. Bien qu'il n'existe aucun indice facilement observable pour ces catégories, on peut faire quelques suggestions afin d'orienter les recherches éventuelles.

Impôts personnels

Il s'agit d'une affaire compliquée puisque de nombreux facteurs provoquent un changement du niveau des impôts personnels, notamment la législation fiscale ou le revenu du ménage. En premier lieu, il serait bon d'examiner les variations relatives à la loi au fil des années afin de mieux comprendre le contexte. Il serait possible d'effectuer un examen plus poussé consistant en une analyse des données administratives.

Paiements d'assurance individuelle et cotisations de retraite

Cette catégorie comprend quatre composantes principales. En ce qui concerne deux de ces éléments, représentant environ 80 % des dépenses dans cette catégorie, on peut trouver au moins un peu d'information. Pour ce qui est des cotisations d'assurance-emploi, on peut trouver les changements touchant la loi. Des renseignements au sujet des cotisations à des caisses de retraite ou de pension peuvent être obtenus de certaines sources, du moins pour les régimes de retraite du Canada et du Québec ([9], [10]) ainsi que pour d'autres régimes de retraite. Bien sûr, il faut intégrer cette information et recueillir des renseignements auprès d'autres sources afin de créer un indice, mais il s'agit là d'un bon début.

Pour ce qui est des primes d'assurance-vie, il faut recueillir les renseignements directement auprès des sources, c'est-à-dire auprès des compagnies d'assurances. Il pourrait être beaucoup plus difficile de trouver des renseignements fiables concernant les Contrats de rentes et argent transféré à des FERR.

Dons en argent et contributions faits à des personnes n'appartenant pas au ménage

La première composante de ce groupe est Paiements en argent et pensions alimentaire. Environ 88 % de cette catégorie, selon l'EDM de 1997, est constituée de versements de prestations de retraite accordées à des personnes habitant au Canada. L'IPC conviendrait bien à cette catégorie car les prestations de retraite peuvent être utilisées à n'importe quelle fin. Par contre, environ un tiers des dépenses du groupe agrégé se classent dans la deuxième composante, Contributions aux œuvres de bienfaisance. Il faut donc effectuer un examen plus approfondi.

Assurances

On peut percevoir les assurances de deux façons. Elles peuvent être associées à un bien en particulier, comme une voiture ou une maison, et elles font habituellement partie intégrante du coût lié à la possession ou à la location du

bien en question. Dans ce cas, il existe un indice pour les assurances (en fait, il s'agit de l'indice du bien associé).

Des difficultés surviennent souvent lorsqu'il est impossible de les associer à des biens ou à des services en particulier. On compte parmi ces biens et services l'assurance-maladie, mais également l'assurance-vie et l'assurance-invalidité. Comme nous l'avons déjà vu, il n'existe pas de moyen facile pour contrer un tel problème et on doit faire des recherches plus approfondies sur le sujet. Cependant, la DCRD a contourné le problème par ses propres moyens en utilisant un ratio des prestations sur les cotisations (Statistique Canada [8]). Il est possible d'obtenir de plus amples détails sur cette méthode auprès de la DCRD.

Dépenses totales

Les difficultés éprouvées dans la recherche d'un indice approprié pour cette catégorie sont plus ou moins les mêmes que celles de la **consommation courante totale**. Nous avons seulement amplifié les difficultés précédentes : en effet, les trois catégories ci-dessus forment une proportion combinée de 29,3 % des dépenses totales de l'EDM de 1997 et aucune d'entre elles ne correspond à un indice facilement accessible.

Correspondance entre l'IPC et les biens et services de l'EDM

La couverture de l'EDM est plus grande que celle de l'IPC. C'est pourquoi les catégories des indices de la Division des prix ne sont presque jamais équivalentes aux catégories de l'EDM portant un nom semblable. Par contre, il arrive souvent que nous considérons que les biens et services de bon nombre de catégories de l'EDM sont suffisamment similaires à ceux des catégories des indices de la Division des prix, et ce, pour des raisons pratiques. Les personnes qui utilisent un indice fondé sur l'IPC ne devraient donc pas oublier ce point.

Annexe 3

Pratiques internationales

Les trois enquêtes suivantes sur les dépenses des ménages sont données en tant qu'exemples et ne constituent pas une liste exhaustive. Cependant, elles illustrent adéquatement trois approches différentes utilisées par trois grandes agences statistiques afin de contrer le problème du dollar constant.

La US Consumer Expenditure Survey

La «Consumer Expenditure Survey» des États-Unis, produite par le département du Travail des États-Unis, ne comprend aucun tableau en dollars constants. Les responsables de cette enquête n'utilisent que des chiffres en dollars courants et comparent les changements entre les années au moyen de l'indice des prix approprié dans l'analyse détaillée, d'une façon semblable aux comparaisons effectuées dans les publications actuelles de l'EDM et les communiqués du Quotidien.

La UK Expenditure and Food Survey

La «Expenditure and Food Survey» du Royaume-Uni utilise la méthode de l'ajustement en fonction de l'inflation (ONS, 2004). La publication comprend des tableaux historiques où figurent des chiffres en dollars constants. Pour ce faire, les responsables de l'enquête font leurs calculs au moyen de l'indice d'ensemble des prix de détail du Royaume-Uni au lieu de l'indice des prix correspondant à chaque catégorie. Tous les postes de dépenses d'une année donnée sont divisés par le prix de détail général de l'année en question par rapport à l'année de référence.

L'objectif visé par l'utilisation de cette méthode n'est pas seulement la simplicité, qui demeure toutefois une raison à ne pas écarter, mais également la conservation de la proportion des dépenses et du rang des divers articles. Lorsqu'on exprime en prix constants les postes de dépenses à l'aide des différents indices, le rang de certains postes et la proportion du budget total à laquelle ils correspondent ne sont pas conservés. En outre, la nouvelle EDA a remplacé l'ancienne Enquête sur les dépenses des familles et les catégories de dépenses sont basées sur les normes de la CCIO (classification de la consommation individuelle par objet), causant ainsi de nombreuses coupures dans la série chronologique et rendant l'ajustement individuel difficile à faire.

La New Zealand Household Economic Survey

La «Household Economic Survey» de la Nouvelle-Zélande comporte des tableaux en dollars constants pour chaque catégorie de dépenses correspondant à un indice des prix pouvant servir à leur indexation, tout en laissant de côté les catégories pour lesquelles un indice correspondant bien défini n'existe pas (statistique de la Nouvelle-Zélande, 2003). Cette méthode leur permet d'éviter les difficultés associées à la production d'une série chronologique en dollars

constants pour les postes de dépenses problématiques, tels que les impôts des particuliers, et de se concentrer davantage sur les postes de consommation courante. L'analyse détaillée qui accompagne l'enquête indique clairement que la série chronologique consécutive doit être interprétée en tant qu'indice de quantité.

Annexe 4

Calculs détaillés pour obtenir des chiffres en dollars constants

Afin de convertir les données en dollars constants pour l'exemple, au moyen de la méthode d'indexation particulière, il faut utiliser l'indice des prix équivalant à chaque catégorie de dépenses et défini comme équivalent en contenu.

Tableau 4.1

Indices des prix de l'IPC pour les frais de scolarité, les produits du tabac et le matériel et les fournitures informatiques (1992=100)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Frais de scolarité	155,8	169,2	181,8	191,7	198,0	205,8
Produits du tabac et articles pour fumeurs	67,6	71,5	73,2	76,8	86,8	114,5
Matériel et fournitures informatiques	72,8	57,2	41,7	35,0	29,3	23,9

Source : Tableau CANSIM 326-0002

Les indices montrent que, de 1997 à 2002, les frais de scolarité et le prix des produits du tabac ont monté en flèche tandis que le prix du matériel informatique a fléchi considérablement. On convertit donc ces données en rapports de prix pour 2002. Cette opération est effectuée simplement en obtenant le quotient de l'indice des prix d'une année et d'une catégorie données divisé par l'indice de 2002 correspondant à cette catégorie. Par exemple, dans le cas des frais de scolarité de 1997, le rapport de prix pour 2002 = $155,8 \div 205,8 = 0,757$.

Tableau 4.2

Rapports de prix des frais de scolarité, des produits du tabac ainsi que du matériel et des fournitures informatiques (2002=1,000)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Frais de scolarité	0,757	0,822	0,883	0,931	0,962	1,000
Produits du tabac et articles pour fumeurs	0,590	0,624	0,639	0,671	0,758	1,000
Matériel et fournitures informatiques	3,046	2,393	1,745	1,464	1,226	1,000

Les données finales en dollars constants pour ces catégories correspondent au quotient des données en dollars courants du tableau 1.1 divisées par le rapport de prix figurant dans la cellule équivalente du tableau 4.2.

Tableau 4.3

Dépenses moyennes (selon l'EDM) au titre des frais de scolarité, des produits du tabac ainsi que du matériel et des fournitures informatiques, calculées selon la méthode d'indexation particulière (en dollars constants de 2002), de 1997 à 2002

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Frais de scolarité	608	598	605	631	674	647
Produits du tabac et articles pour fumeurs	934	894	854	807	806	728
Matériel et fournitures informatiques	98	133	184	249	288	341

Exemple des mêmes données calculées selon la méthode d'ajustement en fonction de l'inflation au moyen de l'indice d'ensemble de l'IPC

Pour toutes les catégories de l'année y,
Dollars constants ajustés en fonction de l'inflation de l'année y = dollars courants actuels ÷ (indice d'ensemble de l'année y correspondant à l'indice d'ensemble de l'année de base)

Premièrement, la série sur l'indice d'ensemble des prix de l'IPC est divisée par l'indice de l'année de référence (dans ce cas, 2002) pour obtenir une série de rapports de prix pour 2002 :

Par exemple, pour l'année 1997, $107,6 \div 119,0 = 0,904$

Tableau 4.4

Indice d'ensemble des prix de l'IPC

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Indice d'ensemble de l'IPC, 1992 = 100	107,6	108,6	110,5	113,5	116,4	119,0
Indice d'ensemble de l'IPC, rapports de prix, 2002 = 1,00	0,904	0,913	0,929	0,954	0,978	1,00

Source : Tableau CANSIM 326-0002

Les dépenses moyennes pour chaque catégorie de dépenses sont ensuite divisées par les rapports de prix pour cette année afin de produire des dépenses ajustées en fonction de l'inflation.

Tableau 4.5

Dépenses moyennes (selon l'EDM) au titre des frais de scolarité, des produits du tabac et du matériel et des fournitures informatiques (en dollars constants), calculées selon la méthode d'ajustement en fonction de l'inflation au moyen de l'indice d'ensemble de l'IPC

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Frais de scolarité	509	539	575	616	663	647
Produits du tabac et articles pour fumeurs	610	612	588	568	624	728
Matériel et fournitures informatiques	330	349	346	382	360	341

Annexe 5

Comparaison des résultats des deux méthodes

Tableau 5.1

Matériel et fournitures informatiques – comparaison des méthodes d'indexation particulière et d'ajustement en fonction de l'inflation au moyen de l'indice d'ensemble à l'échelle du Canada de l'IPC, en dollars courants et en dollars constants, de 1997 à 2002

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Dollars courants originaux	299	318	322	364	353	341
Dollars constants particuliers	98	133	184	249	288	341
Dollars constants de l'indice d'ensemble	330	349	346	382	360	341

Tableau 5.2

Dépenses au titre des produits pour fumeurs – comparaison des méthodes d'indexation particulière et d'ajustement en fonction de l'inflation au moyen de l'indice d'ensemble à l'échelle du Canada de l'IPC, en dollars courants et en dollars constants, de 1997 à 2002

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Dollars courants originaux	551	558	546	541	611	728
Dollars constants particuliers	934	894	854	807	806	728
Dollars constants de l'indice d'ensemble	610	612	588	568	624	728

Tableau 5.3

Dépenses au titre des frais de scolarité – comparaison des méthodes d'indexation particulière et d'ajustement en fonction de l'inflation au moyen de l'indice d'ensemble à l'échelle du Canada de l'IPC, en dollars courants et en dollars constants, de 1997 à 2002

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Dollars courants originaux	460	492	534	587	648	647
Dollars constants particuliers	608	598	605	631	674	647
Dollars constants de l'indice d'ensemble	509	539	575	616	663	647

Figure 5.1

Matériel et fournitures informatiques – comparaison des méthodes d'indexation particulière et d'ajustement en fonction de l'inflation au moyen de l'indice d'ensemble à l'échelle du Canada de l'IPC, en dollars courants et en dollars constants, de 1997 à 2002

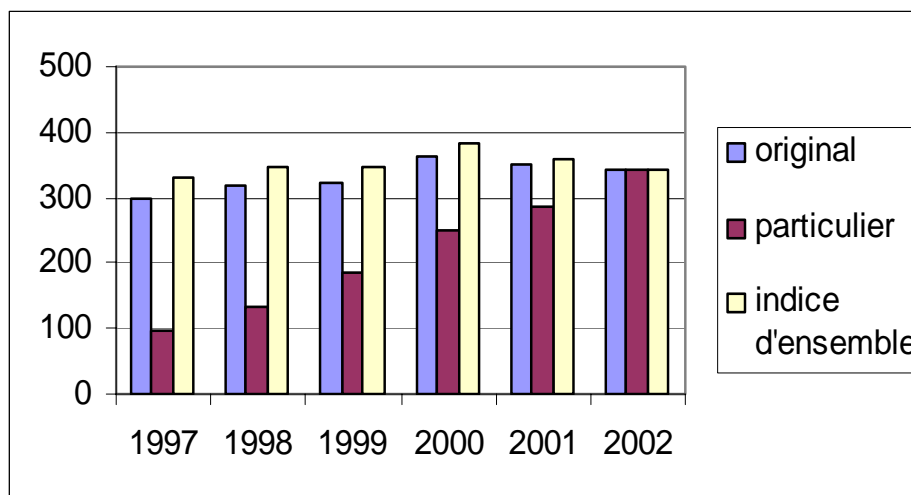


Figure 5.2

Dépenses au titre des produits pour fumeurs – comparaison des méthodes d'indexation particulière et d'ajustement en fonction de l'inflation au moyen de l'indice d'ensemble à l'échelle du Canada de l'IPC, en dollars courants et en dollars constants, de 1997 à 2002

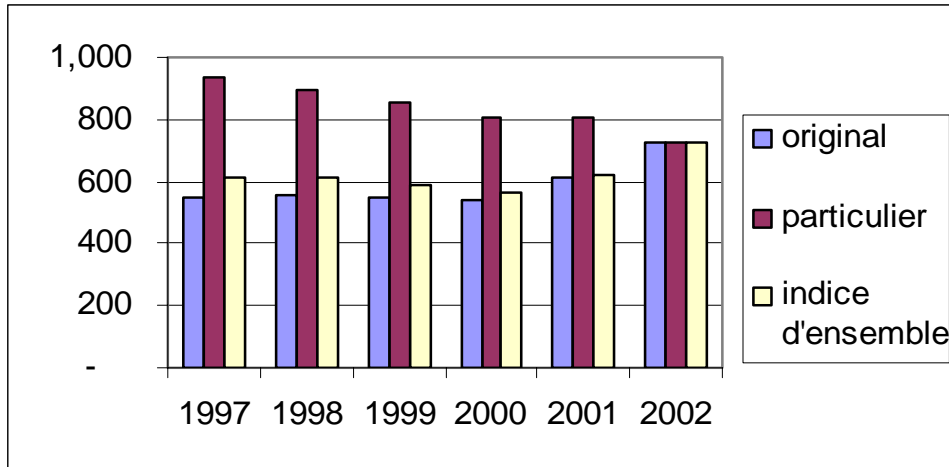
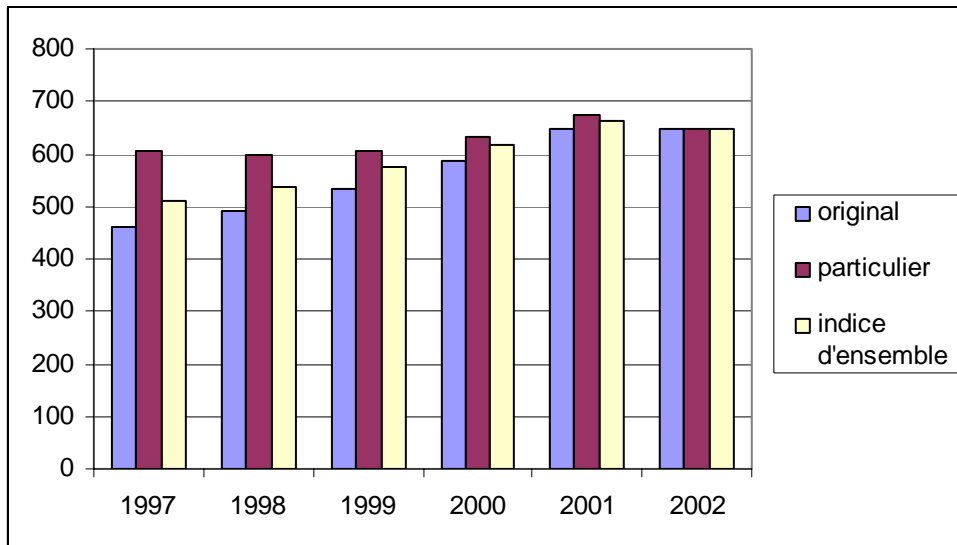


Figure 5.3

Dépenses au titre des frais de scolarité – comparaison des méthodes d'indexation particulière et d'ajustement en fonction de l'inflation au moyen de l'indice d'ensemble à l'échelle du Canada de l'IPC, en dollars courants et en dollars constants, de 1997 à 2002



Références

Barzyk, Fred, "Updating the Hedonic Equation for the Price of Computers", Rapport à l'intention des employés, Division des prix, Statistique Canada, 1999

Champion, Harry, "FAMEX Reference Paper", Rapport à l'intention des employés, Division de la statistique du revenu, Statistique Canada 1995

Genest-Laplante, Éric, "Deflation of HRRS and SHS Expenditures", Rapport à l'intention des employés, Division de la statistique du revenu, Statistique Canada 1999

Poon, Preston, "Constant Dollar Adjustment of SHS Expenditures", Rapport à l'intention des employés, Division de la statistique du revenu, Statistique Canada 2001

ONS, UK Office of National Statistics, «Family Spending : A report on the 2002-2003 Expenditure and Food Survey», ISSN 0965-1403, Annual, 2004

Statistics New Zealand, «Household Economic Survey, 1990-2001», 2003, www.stats.govt.nz/products-and-services/articles/cons-exp-1990-2001.htm

[1] Statistique Canada. Dépenses des familles au Canada, N° 62-555 au catalogue, discontinué.

[2] Statistique Canada. Les habitudes de dépenses au Canada, N° 62-202 au catalogue, annuel.

[3] Statistique Canada. Prix à la consommation et indices des prix, N° 62-010 au catalogue, trimestrielle.

[4] Statistique Canada. Document de référence de l'indice des prix à la consommation: mis à jour fondé sur les dépenses de 1992, N° 62-553 au catalogue, hors série, 1995.

[5] Statistique Canada. Comptes nationaux des revenus et dépenses, estimations trimestrielles, N° 13-001 au catalogue.

[6] Statistique Canada. L'indice des prix à la consommation, N° 62-001 au catalogue, février 1998.

[7] Statistique Canada. Indices de prix de la technologie de l'information et des communications: concepts et méthodes N°. 62-014-XIF au catalogue, hors série, octobre 2003.

[8] Statistique Canada. Guide des comptes des revenus et dépenses, N° 13-603 au catalogue, hors série, 1990.

- [9] Statistique Canada. Régimes de pensions au Canada Cat. Cat. No 74-401, bisannuel, discontinué.
- [10] Statistique Canada. Programmes de revenu de retraite au Canada : un aperçu statistique, cat. No 74-507, hors série.